



**Collectif des Producteurs des Semences du Burundi
« COPROSEBU**



**RAPPORT DES ACTIVITES REALISEES PAR LE
COPROSEBU SOUS FINANCEMENT DU PROJET PSSD II-
IFDC (DE NOVEMBRE 2024 A JANVIER 2025)**

Gitega, Janvier 2025

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
LISTE DES PHOTOS	ii
LISTEDES FIGURES	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
Période de Rapportage	1
I.0. Introduction	2
I.1. Objectif global du projet	2
I.2. Objectifs spécifiques du projet	3
I.3. Les résultats attendus	3
II. RESUME DES REALISATIONS	3
III. RECAPITLATIF DES ACTIVITES REALISEES	5
IV. DESCRIPTION DES REALISATIONS/ACTIVITES	9
IV.1. Formation des formateurs pour les utilisateurs de la plateforme	9
IV. 2. Formation des entrepreneurs semenciers sur l'utilisation de la plateforme digitale de gestion des données et de commercialisations des semences en ligne	10
IV.3. Collecte des données sur l'offre en semences pour la saison 2025A	11
IV. 4. Réunions de synergie et d'amélioration de l'environnement du secteur semencier entre les acteurs du secteur des semences (COPROSEBU, DPFAPFNL, ONCCS, ISABU, Projets et programmes)	15
IV.5. Activité de visibilité du COPROSEBU : Publie reportage TV/ RTNB	18
V. PRISE EN COMPTE DU GENRE	19
VI. PRINCIPAUX SUCCES ET LES CONTRAINTES RENCONTREES	19
VI.1. PRINCIPAUX SUCCES	19
VI.2. CONTRAINTES RENCONTREES	20
VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	20
ANNEXES	24

LISTE DES PHOTOS

<i>Photo 1 : Formations des formateurs pour les utilisateurs de la plateforme.....</i>	<i>8</i>
<i>Photo 2 : Participants à la formation des entrepreneurs semenciers sur l'utilisation de la plateforme digitale.....</i>	<i>9</i>
<i>Photo. 3. Participants à l'atelier de synergie des acteurs du secteurs semencier.....</i>	<i>15</i>
<i>Photo.4. Champs de multiplication des semences chez l'entrepreneurs Félix NIYONZIMA</i>	<i>18</i>
<i>Photo.5. Champs de multiplication des semences chez la Congrégation des frères à Karusi.....</i>	<i>19</i>

LISTEDES FIGURES

Figure1 : Quantité en semences déjà vendues et celle restant en stock du haricot.....12
Figure 2 : Quantité en semences déjà vendues et celle restant en stock de la pomme de terre13
Figure 3: Quantité en semences produites, déjà vendues et celle restant en stock pour le maïs13
Figure 4 : Quantité en semences déjà vendues et celle restant en stock du riz 14

SIGLES ET ABREVIATIONS

3G	: Trois Générations
BPEAE	: Bureau Provincial de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage
CDLK	: Centre de Développement Laitière de Kiryama
CNS	: Commission Nationale Semencière
COPROSEBU	: Collectif des Producteurs des Semences du Burundi
DGMAVA	: Direction Générale de Mobilisation à l'Autodéveloppement et à la Vulgarisation Agricole
DPFAPFNL	: Direction pour la Promotion des Filières Agricoles et des Produits Forestiers Non Ligneux
DPV	: Direction de la Protection des Végétaux
IFDC	: International Fertilizer Development Center
ISABU	: Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
MINEAGRIE	: Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage
ONCCS	: Office National de Contrôle et de Certification des Semences
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PDT	: Pomme de Terre
PSSD	: Private Seed Sector Development
RTNB	: Radio-Télévision Nationale du Burundi
SETRACO	: Seed Trade Company
SOVERT	: Société de Valorisation de l'Espace et de Transformation

Sous-accord de subvention PSSD2 N° 08/10 /2024 PSSD : Par et entre l'INTERNATIONAL FERTILIZER DEVELOPMENT CENTER, « **IFDC** » d'une part

ET

LE COLLECTIF DES PRODUCTEURS DES SEMENCES DU BURUNDI, « **COPROSEBU** » d'autre part

Durée du sous-accord : Le sous-accord a été conclu pour une période de trois mois de Novembre 2024 à Janvier 2025.

Période de Rapportage

Le présent rapport relate le déroulement des activités réalisées pendant la période allant du mois de Novembre 2024 à Janvier 2025, date de la finalisation des activités parmi les activités figurant dans le plan d'actions du COPROSEBU sous financement du PSSD II pour l'année 2024. La réalisation de ces activités a commencé au mois de Novembre 2024.

I.0. Introduction

Agréée par l'ordonnance ministérielle n° 530 / 2186 du 27 septembre 2011 ; le Collectif des Producteurs des Semences du Burundi (COPROSEBU en sigle) est une organisation non gouvernementale, apolitique et sans but lucratif.

Son objectif principal est la promotion d'un cadre organique de collaboration entre les acteurs qui œuvrent dans le secteur semencier du Burundi et d'autres pays. Cela, en vue de contribuer de manière remarquable à la réduction de la pauvreté, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à l'augmentation de la croissance économique du pays.

Dans le but d'assurer la visibilité des activités du COPROSEBU, de renforcer les capacités de l'association du secteur privé à élaborer les stratégies d'augmentation de la production, de conditionnement et de commercialisation des semences certifiées, le projet PSSD II a appuyé le Collectif des Producteurs des Semences du Burundi (COPROSEBU) pour la mise en œuvre de ses activités.

Le COPROSEBU a été donc ciblé comme partenaire valable pouvant contribuer à la réalisation des objectifs du projet PSSD II qui sont :

- Développer une entreprise semencière privée nationale,
- Plaider pour l'amélioration de l'environnement favorable et des services orientés vers les clients pour les petites, moyennes et grandes entreprises de semences ;
- Intégrer un processus de production intensif axé sur le marché utilisant des semences commerciales de haute qualité.

Pour l'atteinte de ces objectifs, le projet PSSDII a mis à la disposition du COPROSEBU un appui financier pour réaliser les activités y relatives, le paiement du personnel constitué par un secrétaire exécutif, un secrétaire comptable et autres, un support logistique pour payer le loyer du bureau central.

Pour l'année 2024, les activités du COPROSEBU sont axées sur les résultats suivants :

- RI : Renforcement des capacités du COPROSEBU et de ses membres ;
- R2 : Développement des plateformes de plaidoyer pour une synergie des acteurs du secteur semencier ;
- R 3. Activités de Visibilité du COPROSEBU
- R4 : Appui institutionnel du COPROSEBU.

Ainsi, le COPROSEBU a donc reçu pour l'année 2024, un montant de « **Soixante un millions six cent Soixante-huit mille six cents francs burundais (61 668 600 BIF)** destiné à faciliter la mise en œuvre de ces activités.

I.1. Objectif global du projet

L'objectif global est d'assurer le plaidoyer en faveur des entreprises semencières privées pour un environnement favorable des affaires

I.2. Objectifs spécifiques du projet

Les objectifs spécifiques sont :

- Développer une entreprise semencière privée nationale,
- Plaider pour l'amélioration de l'environnement favorable et des services orientés vers les clients pour les petites, moyennes et grandes entreprises de semences ;
- Intégrer un processus de production intensif axé sur le marché utilisant des semences commerciales de haute qualité.

I.3. Les résultats attendus

Les résultats attendus dans son projet sont :

- Renforcement des capacités du COPROSEBU et de ses membres ;
- Développement des plateformes de plaidoyer pour une synergie des acteurs du secteur semencier ;
- Activités de Visibilité du COPROSEBU
- Appui institutionnel du COPROSEBU.

II. RESUME DES REALISATIONS

Au cours de la période de Novembre 2024 à Janvier 2025, toutes les activités prévues ont été réalisées. Ci-dessous, un résumé des activités réalisées :

- a. Formation des formateurs pour les utilisateurs de la plateforme
 - b. Formation des entrepreneurs semenciers sur l'utilisation de la plateforme digitale de gestion des données et de commercialisations des semences en ligne.
 - c. Collecte des données par les agronomes régionaux
 - d. Réunions de synergie et d'amélioration de l'environnement du secteur semencier (Une fois les 4 mois) entre les acteurs du secteur des semences (COPROSEBU, DPFAPFNL, ONCCS, ISABU, Projets et Programmes ...)
 - e. Publi-reportage TV (RTNB)
- **La première activité «Formation des formateurs pour les utilisateurs de la plateforme», a été fait .**

La formation a eu lieu en date du 12 au 13/ 11/ 2024 dans les enceintes de l'Hôtel Saint STEPHANE à BUJUMBURA, 8 participants ont pris part à la formation dont deux femmes et 4 hommes.

- **La deuxième activité « Formation des entrepreneurs semenciers sur l'utilisation de la plateforme digitale de gestion des données et de commercialisations des semences en ligne. », a été fait.**
- La première journée de formation a eu lieu le 25/11/2024 dans les enceintes de l'Hôtel SAINT STEPHANE à Bujumbura, 36 participants ont pris part à l'atelier.
- La 2^{ème} journée de formation a eu lieu en date du 28/11/ 2024 dans les enceintes de l'Hôtel REHOBOTH sis à GITEGA, 36 personnes ont participé à l'atelier dont 6 femmes et 30 hommes.

N.B : A la première journée, il y'a eu un problème de maintenance, ce qui a fait que l'autre journée de formation a eu lieu à Gitega en cette date haut citée.

- **La troisième activité «La collecte des données sur offre en semences les ventes des entrepreneurs semenciers des quatre antennes régionaux pour la saison 2025 A », a été fait et le traitement a été fait .**

Une activité d'enquête sur la production et les vente a été faite et a eu lieu en date du 08 au 20 Novembre 2024.

- **La quatrième activité « Réunions de synergie et d'amélioration de l'environnement du secteur semencier entre les acteurs du secteur des semences », a été fait.**

La réunion a eu lieu en date du 16 Décembre 2024 à Bujumbura dans les enceintes de l'Hôtel SAINT STEPHANE. 29 participants ont pris part à cette réunion.

- **La cinquième activité « Publi-reportage TV (RTNB) », a été faite.**

Cette activité a eu lieu en date du 11/12/2024 dans les provinces de Ngozi et Karusi et la diffusion a été fait à la RTNB.

III. RECAPTILATIF DES ACTIVITES REALISEES

Activités planifiées	Réalisées	Outputs	% de réalisation	Observations
Axe 1 : Renforcement des capacités du COPROSEBU et de ses membres				
Activité 1 : Formation des formateurs pour les utilisateurs de la plateforme », a été faite.	La formation a eu lieu en date du 12 au 13/ 11/ 2024 dans les enceintes de l'Hôtel Saint STEPHANE à BUJUMBURA,	<ul style="list-style-type: none"> • 6 participants ont pris part à la formation. Il s'agissait: <ul style="list-style-type: none"> - Agronomes régionaux du COPROSEBU (4) - Le STAFF du COPROSEBU (2 individu), • Le procès-verbal de la formation a été produit • La liste des participants 	100 %	Les participants ont aimés la façon est conçu la plateforme et se sont engagés à aider les entrepreneurs semencier sur l'utilisation de l'application dans leurs activités.

<p>Activité 2 : La deuxième activité « Formation des entrepreneurs semenciers sur l'utilisation de la plateforme digitale de gestion des données et de commercialisations des semences en ligne. », a été fait.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La première journée de formation a eu lieu le 25/11/2024 dans les enceintes de l'Hôtel SAINT STEPHANE à Bujumbura, ➤ La 2^{ème} journée de formation a eu lieu en date du 28/11/ 2024 dans les enceintes de l'Hôtel REHOBOTH sis à GITEGA, 36 personnes ont participé à l'atelier. <p>N.B : A la première journée, il y'a eu un problème de maintenance, ce qui a fait que l'autre journée de formation a eu lieu à Gitega en cette date haut citée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 36 participants ont pris part à l'atelier dont les entrepreneurs semenciers ou leurs agronomes - Un procès-verbal de la formation a été produit - Liste des présences à la formation 	100 %	<p>La formation a été appréciée par les participants et ils ont demandé d'étendre la formation à un grand nombre des entrepreneurs voir même tous les entrepreneurs.</p>
<p>Activité 3 : La collecte des données sur offre en semences les ventes des entrepreneurs semenciers des quatre antennes régionaux pour la saison 2025 A », a été fait et le traitement a été fait.</p>	<p>Une activité d'enquête sur la production et les vente a été faite et a eu lieu en date du 08 au 20 Novembre 2024 dans les quatre régions du BURUNDI</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 4 agronomes régionaux ont participé à cette activité et ont reçu chacun un smart phone pour les activités de collecte de donnée - La fiche d'enquête a été produit et déployée - 132 entrepreneurs semenciers ont été 	100%	<p>Les données sur l'offre en semences pour la saison 2025A sont disponibles. Les difficultés liées au déplacement se manifestent toujours.</p>

		<p>enquête et 202 cas (fiches) ont été fait sur les 132 entrepreneurs semenciers.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les données d'enquête sont disponibles et ont été traités - Le rapport sur la collecte des données a été produit. 		
Activité 4 : Maintenance et hébergement de la plateforme.	D'Octobre 2024, la maintenance est assurée et le paiement se fait régulièrement.	Le logiciel de collecte des données et de vente des semences est fonctionnel et les utilisateurs sont progressivement enseignés sur l'utilisation.	90 %	La plateforme digitale est fonctionnelle. Les inscriptions des entrepreneurs semenciers sur l'application est en cours. Mais peu d'entrepreneurs savent l'utilisation d'où la nécessité de continuer la formation des utilisateurs de la plateforme.
Axe II : Renforcement institutionnel du COPROSEBU				
Activité 2 : Appui logistique au niveau Central	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Location Bureau du Coprosebu ✓ Rémunération du personnel du Coprosebu ✓ Paiement internet 	D'Octobre 2024 à nos jours, le loyer du Bureau a été versé au compte du Bailleur et le personnel du Coprosebu a eu leurs salaires.	100 %	L'argent prévus par IFDC comme loyer ne suffit pas. Donc, le complément du loyer vient du Coprosebu
Axe II. Développement des plateforme de plaidoyer pour une synergie des acteurs du secteur semencier				

Activité 1 : Réunions de synergie et d'amélioration de l'environnement du secteur semencier.	La réunion a été fait date du 16 Décembre 2024.	29 participants ont pris part à la réunion. Il s'agit de : COPROSEBU, DPFAPFNL, ONCCS, ISABU, Projets et Programmes ...)	100%	Des recommandations pour améliorer et augmenter la production et relever les défis dans ce secteur ont été dégagé.
Axe III. Activités de Visibilité du COPROSEBU				
Activité : Publi-reportage sur les activités du COPROSEBU. TV (RTNB)	La décentes sur terrain a eu lieu le 11 Décembre 2024 à Ngozi et Karusi.	L'émission a eu lieu à la TRNB en date du 19 au 20 Décembre 2024 à la RTNB .	100%	Il a été remarqué des champs sont des entrepré

IV. DESCRIPTION DES REALISATIONS/ACTIVITES

IV.1. Formation des formateurs pour les utilisateurs de la plateforme

En dates du 12 au 13 octobre 2023, à l'hôtel SAINT STEPHANE, s'est tenu un atelier de formation des formateurs pour les utilisateurs de la plateforme digitale. L'atelier a connu la participation des agronomes régionaux du COPROSEBU et du STAFF du COPROSEBU, du Secrétaire général du COPROSEBU et du Président et Représentant légal du COPROSEBU. **(La liste des participants est à la fin de ce document)**



Photo 1 : Formations des formateurs pour les utilisateurs de la plateforme

IV.1.1. Déroulement de la formation

Prenant la parole, le Président du COPROSEBU a demandé aux participants de bien suivre les exposés du formateurs afin de bien maîtriser les procédures d'utilisation de l'application pour la collecte des données et la vente en ligne pour que à leur tour ils enseignent les autres surtout les agronomes qui sont souvent en contact permanent avec les entrepreneurs semenciers. Après introduction et annonce de l'activité, il a laissé la parole au formateur qui lui aussi a soulevé la pertinence de connaître et maîtriser cette application pour le développement du secteur semencier.

La formation proprement dit a commencé par la présentation des participants et après le formateur a donné le programme de la formation :

- Introduction à la navigation ;
- Ouverture de l'application;
- Le menu de l'application ;
- Comment faire l'inscription,
- Comment se connecter pour compléter les données

Signalons ici que le formateur est celui qui a conçu la plateforme.

Premièrement il a précisé que l'application est utiliser comme les autres applications, les affichages sont identiques pour cette applications. Après cela, il a donné un lien pour entrer dans l'application. Ce lien est «www.hafiyawe.services». Il suffit de faire la recherche dans Google et l'application s'ouvre.

Dans les menu, Il y'a les ongles suivants :

- Abonnement : Ici c'est là où les entrepreneurs se font inscrire sur la plateforme ;
- Marché virtuelle pour la publication des semences
- Carnet de bord : pour suivre le mouvement de vente
- Prendre la parole pour apprécier ou dire autre chose.

Pour s'inscrire, il y'a une clé d'identification qu'il faut d'abord pour avoir une page d'inscription. Cette clé est donnée par celui qui approuve l'inscription (l'un du Staff COPROSEBU).

Après inscription, on se connecte en faisant entre un nom d'utilisateur et un mot de passe qu'on a utilisé pour l'inscription. Une fois oublier l'une de ces éléments, la connexion à la page des données n'est plus possible. C'est pour cette raison que le formateur a beaucoup insisté sur les deux éléments. N'est jamais oublier le nom d'utilisateur et le mot de passe. Ça va servir pour accéder à la page pour compléter les différentes opérations de l'entrepreneur.

En fin il a terminé en nous montrant les autres pages et comment les clients vont consulter notre site pour faire la commande et la précommande en ligne. Les coordonnées géographiques seront une priorité pour la localisation des semences.

Les participants ont beaucoup aimé la formation et se sont engagés d'aider les autres pour l'utilisation en grand nombre de la plateforme.

IV. 2. Formation des entrepreneurs semenciers sur l'utilisation de la plateforme digitale de gestion des données et de commercialisations des semences en ligne

En date du 25 et du 28 Novembre 2024, à Bujumbura dans les enceintes de l'hôtel SAINT STEPHANE, et à Gitega dans les enceintes de l'Hôtel REHOBOTH, le COPROCEBU a organisé un atelier de formation des entrepreneurs semenciers sur l'utilisation de la plateforme digitale. L'atelier a été suivi par 36 participants qui sont tous des entrepreneurs semenciers ou leurs agronomes en cas d'empêchement. Vous verrez en annexes la liste des participants.



Photo 2 : Participants à la formation des entrepreneurs semenciers sur l'utilisation de la plateforme digitale.

IV.2.1. Déroulement de la formation

L'atelier a commencé à partir de 9 h30' et a été ouvert par le Président du COPROSEBU. Dans ses mots d'ouverture, celui-ci a passé en revue des contraintes qui se manifestent dans le secteur semencier et dans la collecte des données et la vente des semences et nous a rappeler le programme du jour tout en nous demandant de suivre minutieusement les enseignements qui vont être donnés pour que l'outil soit maîtrisé dans l'atteinte des résultats de la formation. Après un mot d'ouverture par le Président, la parole a été donnée au formateur.

Le formateur a commencé à l'introduction à la recherche sur internet pour ouvrir l'application en passant par Google. Après cela, l'explication des figures qui se trouvent sur la page d'accueil de l'application a suivi.

La grande partie de la formation a été comment s'inscrire sur la plateforme.

Pour s'inscrire, l'entrepreneur devrait bien choisir le nom d'utilisateur. De préférence pour ne pas l'oublier, le formateur leurs a proposé le prénom de leur enfant ou toute autre personne difficile à oublier, car, ce nom d'utilisateur (user Name) est un élément clé dans la plateforme. L'autre élément important pour l'inscription est le mot de passe. Le formateur a recommandé de ne plus aussi l'oublier car il sera utilisé pour accéder à d'autres pages. Les autres éléments qui sont sur la fiche d'inscription sont : e-mail, Nom de l'entrepreneur, le prénom de l'entrepreneur, le numéro de téléphone, le genre, coopérative ou groupement.

Après avoir enseigné ces éléments de la fiche d'inscription, la clé d'identification a été donnée à tous les participants pour qu'ils commencent à se faire inscrire sur la plateforme.

Il faut savoir que celui qui n'est pas inscrit, n'a pas accès à la plateforme.

L'opération d'inscription à la plateforme a été faite pour tous les participants et ils ont bien maîtrisé la procédure d'utilisation de la plateforme.

Enfin, pour ceux qui ont représenté les entrepreneurs, il a été recommandé d'aller les aider à se faire inscrire.

La formation s'est bien clôturée et les participants ont promis de continuer à former les autres entrepreneurs sur l'utilisation de la plateforme.

IV.3. Collecte des données sur l'offre en semences pour la saison 2025A

IV.3.1. Contexte de l'activité

Le Collectif des Producteurs des Semences du Burundi (COPROSEBU en sigle) est une organisation non gouvernementale, apolitique et sans but lucratif. Il est agréé par l'ordonnance ministérielle n° 530 / 2186 du 27 septembre 2011 ;

Le COPROSEBU, pour réaliser sa mission de leader dans la production semencière au Burundi, organise les producteurs afin qu'ils aient un cadre légal de dialogue avec les partenaires du secteur semencier. Ainsi, le COPROSEBU se propose d'œuvrer pour la promotion et le développement de l'industrie semencière au Burundi.

Dans le cadre du partenariat, le COPROSEBU est en train d'exécuter un projet « **Programme du Développement des Semences du Secteur Privé (PSSD II)** » du Centre International pour la Fertilité des Sols (IFDC en sigle). L'objectif général du PSSDII est d'assurer la disponibilité et l'utilisation de semences de haute qualité grâce à la mise en place d'un secteur des semences commercialement viable et autonome. Le partenariat proposé dans ce projet vise à renforcer et à décentraliser l'association nationale de producteurs de semences.

A chaque saison, le COPROSEBU organise une activité de collecte des données sur les productions pour se doter des données selon les besoins sur les semences. C'est pour cette raison que le COPROSEBU organise une activité de collecte des données sur l'offre en semences pour la saison 2025A.

IV.3.2. Objectif de l'activité

L'Objectif de l'activité est de permettre au COPROSEBU de s'enquérir de la situation sur les ventes en semences pour les saisons 2025A.

IV.3.3. Résultats attendus

Le COPROSEBU se dote des quantités en semences vendus des cultures de la pomme de terre, haricot, maïs et le riz et le Soja vendues pour la saison 2025A.

IV.4.4. Déroulement de l'activité

L'activité s'est déroulée en deux tranches : la première tranche a été la production d'une fiche de collecte des données et déploiement de celle-ci sur le logiciel Kobo de Collecte des données. La deuxième tranche a été la collecte proprement dite réalisée en date du 8 au 20 Novembre 2024. Les cultures visées étaient la pomme de terre, le haricot, le maïs, le Soja et le riz. Les données sur les ventes des semences de la saison 2025A sont collectées sur 202 cas dans tout le Pays.

Les principaux paramètres qui ont fait Object de collecte sont :

- Statuts juridique des enquêtés ;
- Etes-vous membre du COPROSEBU ;
- Cultures multipliées ;
- Origine des semences utilisées ;
- Catégories des semences plantées
- Avez-vous fait l'analyse du sol ?
- Production brute et quantité en semences déjà certifiées ;
- Quantité en semences déjà vendues et celle restant en stock ;
- Nombre des clients qui ont acheté les semences

IV.3.5. Analyse et interprétations des résultats des données disponibles.

IV.3.5.1. Quantité en semences produites, déjà vendues et celle restant en stock

A. Haricot

La quantité en semences du haricot produites, déjà vendue et celle restant en stock est réparti comme suit :

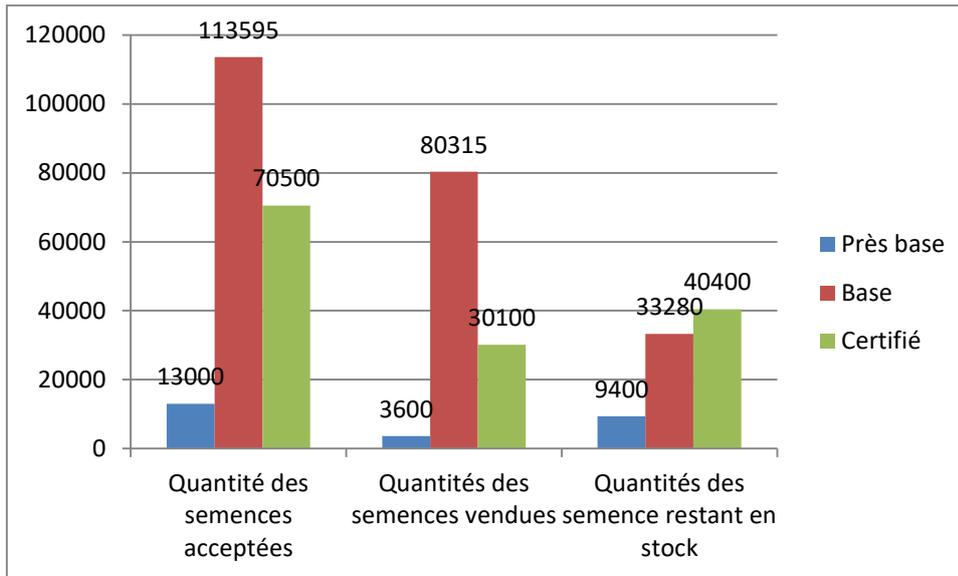


Figure 1 : Quantité en semences déjà vendues et celle restant en stock du haricot

Pour cette culture du haricot ; sur une production en semences de **113 595** kg des semences de la catégorie des bases, **80 315** kg sont déjà vendues et 33280 kg restent en stock ; sur une production en semences certifiées de **70500** kg , 30100 kg sont déjà vendues et 40 400 kg restent en stock et sur une production en semence près base de 13 000 kg, 3600 Kg ont été vendues et 9 400 Kg restent en stock.

B. Pomme de terre

La quantité en semences de la pomme de terre déjà vendue et celle restant en stock est réparti comme suit :

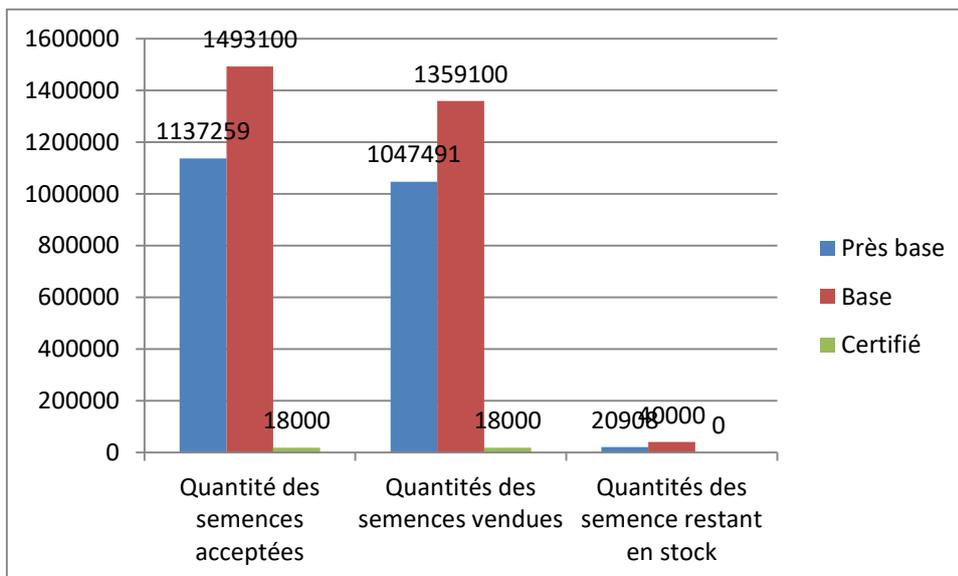


Figure 2: Quantité en semences déjà vendues et celle restant en stock de la pomme de terre

Pour cette culture de la pomme de terre ; sur une production en semences de 1493100 kg des semences de la catégorie des bases, 1 359100 kg sont déjà vendues et 40000 kg restent en stock et sur une production en semences de 1 137 259 kg de la catégorie des près bases, 1047491 kg sont déjà vendus et 20908 kg restent en stock. Pour les certifiées, 18000 Kg ont été produits et ont été tous vendus

C. Maïs

La quantité en semences de maïs de produite, vendue et celle restant en stock est répartit comme suit :

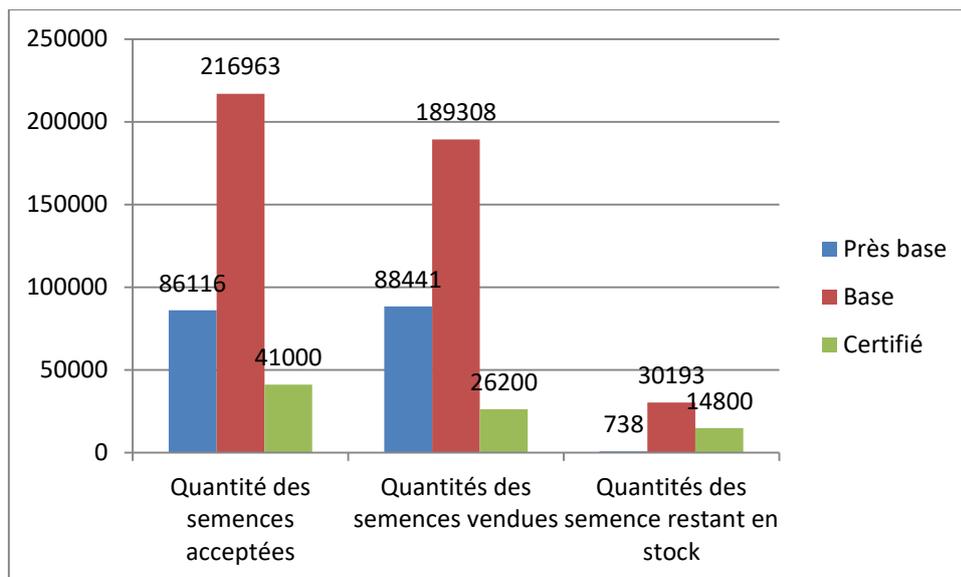


Figure.3. Quantité en semences produites, déjà vendues et celle restant en stock pour le maïs

Pour cette culture de maïs ; sur une production en semences de 216963 kg des semences de la catégorie des bases, 189308 kg sont déjà vendues et 30193 kg restent en stock ; sur une production en semences de 41000 kg de la catégorie des certifiées, 26200 kg sont déjà vendues et 14800 kg restent en stock et sur une production en semence de 86116 Kg des semences de la catégorie de près base, 88441 ont été vendus, et 738 Kg restent en stock.

D. Riz

La quantité en semences du riz déjà vendue et celle restant en stock est répartit comme suit :

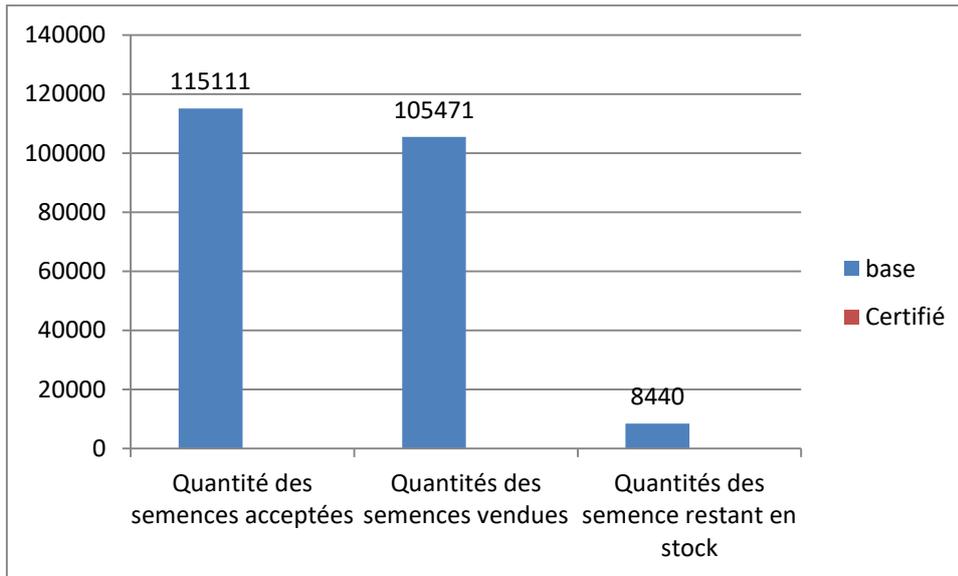


Figure 4 : Quantité en semences déjà vendues et celle restant en stock du riz

Pour cette culture du riz ; sur une production en semences déjà certifiée de 115111 kg des semences de la catégorie des bases, 105471 kg sont déjà vendu et 8440 kg restent en stock. Les autres catégories de semences n'ont pas été produite.

IV. 4. Réunions de synergie et d'amélioration de l'environnement du secteur semencier entre les acteurs du secteur des semences (COPROSEBU, DPFAPNL, ONCCS, ISABU, Projets et programmes)

I. Introduction

En date du 16 Décembre 2024, à Bujumbura dans les enceintes de l'hôtels SAINT STEPHANE, s'est tenu un atelier d'échange pour les acteurs du secteurs semencier (synergie des acteurs). 29 participants ont pris part à cette réunion (voir la liste des présences en annexe).

Deux points étaient inscrits à l'ordre du jour :

- 1. Déroulement de la saison 2025 A, et**
- 2. Planification de la saison 2025B.**



Photo. 3. Participants à l'atelier de synergie des acteurs du secteurs semencier

Etaient invités dans l'atelier :

COPROSEBU, DPFAPFNL, ONCCS, ISABU, DGA, CNC, Cabinet du Ministre, Producteurs Privés, ONGS : (WV, CAPAD, TWITEZIMBERE, UCODE, IFDC, FAO)

II. Présentations

II.1. Evaluation de la saison A 2025

Après un mot d'ouverture et d'accueil des invités par le Président et Représentant légal du COPROSEBU, la parole a été donnée aux participants à l'atelier d'échange pour voir ensemble ce qui n'a pas marché et dégager des solutions aux défis rencontrés.

II.1.1 Défis rencontrés pendant la saison A 2025

Les problèmes rencontrés ont été dégagés par les participants à savoir :

- ✚ Monté des prix des semences surtout la pomme de terre ;
- ✚ La précommande qui n'est honorée ;
- ✚ La mévente des semences du maïs ;
- ✚ L'inspection des champs qui n'est pas bien exécutée à voir que le producteur arrive à la récolte sans aucune inspection par l'ONCCS ;
- ✚ L'analyse des sols qui coûte beaucoup, ce qui fait que les producteurs ne font pas l'analyse du sol,
- ✚ Tricherie chez les multiplicateurs qui font des commandes des semences qu'ils ne vont pas semer mais par contre les revendent au marché ;
- ✚ L'ISABU produit sans précommande
- ✚ Le retard de la production de l'ISABU,
- ✚ Manque des données actualisées.

Après analyse des problèmes rencontrés pendant la saison A 2025, une série de solutions aux défauts apparus ont été dégagées pour améliorer le secteur semencier du BURUNDI :

- Il faut actualiser les données des productions avant la fin de l'année pour prendre des décisions en ce qui concerne l'importation des semences surtout les semences du maïs sans causer des méventes des semences produites localement et prévoir les saisons suivantes ;
- Il faut de la rigueur dans la précommande des semences pour éviter des tricheries faites par les entrepreneurs. A cela a été ajouté qu'il devrait y avoir un certificat foncier pour être sûr que les semences vont être semées ;
- Il faut pour le service chargé de la vulgarisation du Ministère, de faire la sensibilisation pour les semences locales tout en diffusant dans la population des fiches techniques des cultures ;
- Etudier les nouveaux prix des semences en connivence avec COPROSEBU, ONCCS et CNS.
- Mettre en place une commission de suivi des semences reçues de l'ISABU pour éviter leur perte afin d'atteindre le maximum des producteurs ;
- Il faut une catégorisation des demandeurs des semences à l'ISABU avec l'appui de la DPFAPFNL et COPROSEBU ; à cela a été ajouté que le demandeur devrait annexer un certificat d'analyse de l'année précédente.
- Il faut à l'ISABU faire aussi un emballage des semences pour garantir la qualité de ses semences et encourager les autres producteurs à faire de même ;

- Pour éviter toute sorte de magouilles faites par les entrepreneurs, l'emballage des semences devrait être une exigence avant la vente ;
- Il faut appuyer les entrepreneurs semenciers avec serre dans la production des semences pré base pour accroître et répondre aux besoins en semences demandées à l'ISABU,
- Dresser une correspondance au ministère en ce qui concerne l'importation des semences surtout celle du maïs pour trouver une solution favorable que ce soit aux producteurs locaux et la population.

II.2 Perceptive de la saison 2025B

a. Semences attendu à l'ISABU

- Pomme de terre : 25 ha ont été cultivé et on attend une production en semence de 250 tonnes.
- Maïs : 30 hectare ont été cultivé et la production de 120 tonnes est attendue ;
- Haricot : 16 ha ont été cultivé et 36 tonnes de semences sont attendues ;
- Soja : 10 tonnes sont attendues.

b. Selon les inspections par l'ONCCS, 151,6 hectares de pomme de terre ont été cultivé et 1669 tonnes des semences sont attendues pour la saison B 2025.

Pour clôturer l'atelier d'échange, le secrétaire exécutif du Coprosebu a eu l'occasion d'informer les participants qu'il y'a une plateforme digitale pour la collecte des données et la vente des semences en ligne qui est déjà en place. Les participant ont saluer cette initiative de la part de l'IFDC qui a financé la mise en place de cette plateforme du secteurs semencier privé et que ça va faire la semence du Burundi un produit international.

- ✓ A l'IFDC, de faire l'identification rapide des besoins en semences.
- ✓ A l'ISABU, de faire la promotion des semences composites plus performantes pouvant remplacer les hybrides comme par exemple la variété de maïs ZM 621 qui s'est montrée plus productive et encore de relancer le respect des précommandes faites pour éviter le désordre et limiter les pertes.
- ✓ Au COPROSEBU, de faire un plaidoyer pour inciter les entrepreneurs semenciers vers la mécanisation agricole.
- ✓ Au CNS, de donner des copies des procès-verbaux des réunions au Coprosebu pour qu'il soit au courant des décisions prises.

La réunion s'est terminée dans l'entente total et dans un climat de dialogue.

IV.5. Activité de visibilité du COPROSEBU : Publie reportage TV/ RTNB

L'activité de prise des images et interview a eu lieu en date du 11/12/2024 dans les provinces de NGOZI et KARUSI.

A Ngozi on a visité l'entrepreneur semencier du nom de Félix NIYONZIMA en Commune de Mwumba. Il a témoigné que grâce à l'appui qu'il a eu de la part de IFDC, il a augmenté la production et pour le moment il a passé de 3 ha à 18 ha des champs de multiplication des semences. Il a beaucoup remercié le Projet PSSD/IFDC de son soutien au développement des entrepreneurs.

Des contraintes rencontrés dans ses travaux, sont entre autres le manque du hangar de stockage pour la conservation de sa production en semences et le retard des fertilisants.



Photo.4. Champs de multiplication des semences chez l'entrepreneurs Félix NIYONZIMA

A Karusi, Coprosebu a visité la congrégation des frères des apôtres du bon pasteur en commune NYABIKERE. Cette congrégation qui multiplie les semences, a aussi eu un financement de l'IFDC dans la mise en place d'une irrigation des champs de semences sur une étendu de 16 ha et dans la construction du hangar de stockage.

Il a remercié beaucoup l'IFDC via son projet PSSD du soutien dans la réalisation de ces travaux. Comme contrainte, il a évoqué le manque des fertilisants de FOMI.

L'émission à la RTNB a eu lieu deux fois en date du 19 au 20 Décembre 2024.



Photo.5. Champs de multiplication des semences chez la Congrégation des frères à Karusi

V. PRISE EN COMPTE DU GENRE

La prise en compte du genre pour les différentes activités réalisées par le COPROSEBU est la suivante :

- ✓ Pour la formation des formateurs pour les utilisateurs de la plateforme digitale, 66,6% des participants étaient des hommes et 33,4% étaient des femmes ;
- ✓ Pour la des entrepreneurs semenciers sur l'utilisation de la plateforme, 83,33% des participants étaient des hommes et 16,67 % étaient des femmes.

VI. PRINCIPAUX SUCCES ET LES CONTRAINTES RENCONTREES

VI.1. PRINCIPAUX SUCCES

- ✓ La formation des formateurs pour les utilisateurs de la plateforme, a été dispensée de façon participative ; à leurs tours, les formateurs aident les entrepreneurs semenciers à l'utilisation de l'application.
- ✓ La formation des entrepreneurs semenciers sur l'utilisation de la plateforme, a été fait et a été appréciée par les participants. Pour le moment, les participants à la formation savent utiliser eux même l'application et aident les autres qui n'ont pas eu l'occasion d'être à la formation.
- ✓ La plateforme digitale de gestion des données et de vente des semences est mise en place pour le COPROSEBU est pour le moment est fonctionnelle. Pour le moment les entrepreneurs semenciers se font inscrire sur la plateforme pour avoir accès aux autres pages contenant la plateforme.

VI.2. CONTRAINTES RENCONTREES

- La loi semencière et les textes d'application qui ne sont pas actualisés et par conséquent, un manque d'un climat d'ambiance dans le secteur.
- Faiblesse de la communication entre les fournisseurs et les agriculteurs,
- Insuffisance et deterioration des voies de transport,
- Coûts élevés du transport;
- Prix des semences qui ne tient plus compte de la valeur monétaire actuelle ;
- Méventes des semences de maïs composite et hybride suite à l'importation du maïs du maïs hybride ;
- Aléas climatique (Sécheresse observée à Rutana, région de basse altitude) ;
- L'insuffisance des semences de PDT pour satisfaire la demande ;
- La subvention des semences limitée au maïs pour le moment importé;
- Faible accès au crédit agricole;
- Non accès aux équipements agricoles adaptés (production et conditionnement).
- Mévente des semences de maïs hybride produites localement suite à l'importation d'autres quantités effectuée sans tenir compte des besoins
- La faible implication des services du MINEAGRIE dans l'adoption du système de précommande ;
- Le non-respect des engagements par l'ISABU (pour les pré-bases);
- Les achats par des clients institutionnels (ONG, projets et programmes) dérangent la disponibilité de semences pour des clients directs,
- Les distributions des semences gratuites perturbent le marché local de semences
- Les centres semenciers de l'Etat sont mal gérés et ne profitent pas à l'industrie semencière sans cesse croissante,
- Le financement des activités à exécuter qui se fait tardivement, ce qui retarde la mise en œuvre des travaux.

VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au cours de cette période (Octobre à Novembre 2024), les activités réalisées répondent largement au besoin du COPROSEBU en général et des entrepreneurs semenciers en particulier. Comme cité dans les objectifs visés ci-haut, le COPROSEBU est parvenu à mettre en évidence les activités réalisées par ses membres et se réjouit des impacts et retombées positifs générés par le projet PSSDII vis-à-vis des producteurs de semences en général et de ses membres en particulier. Toutefois, nul ne peut ignorer le pas franchi par le COPROSEBU dans

la production et commercialisation des semences de haute qualité pour un secteur semencier viable et autonome.

Cependant, dans la mise en œuvre des activités de la convention de partenariat COPROSEBU-IFDC pour la période d'Octobre à Décembre 2024 et au regard des résultats atteints pour ces activités, quelques recommandations ont été émises pour un secteur semencier durable :

Aux gestionnaires du COPROSEBU :

- D'investir beaucoup plus dans le programme de renforcement des capacités des producteurs ;
- Compte tenu de l'importance de ce genre de formation, il faudra élargir ces formations pour toucher le maximum de producteurs dans tout le pays.
- De mettre en relation les entrepreneurs semenciers, les utilisateurs de semences (ONG, Projets, Programmes, Coopératives), les services techniques des BPEAE et l'administration pour une meilleure organisation de l'achat et vente des semences par précommande.
- De publier les semences disponibles à la fin de chaque saison
- Développer la mécanisation agricole ;
- Penser à améliorer la communication en formant tous les entrepreneurs semenciers sur l'utilisation de la plateforme digitale en place,
- Majoration des frais pour la récolte des données, car s'est montré insuffisant voir la distance à parcourir et la hausse des frais de déplacement actuels.

Aux Producteurs :

- Évoluer vers l'agriculture mécanisée car, il s'est remarqué que les entrepreneurs craignent d'investir dans la mécanisation agricole
- De continuer à faire l'emballage des semences, car selon l'enquête, la grande quantité des semences a été vendue non emballée

A l'ONCCS/ISABU :

- Il faut pour l'ISABU faire une planification de production des semences pour répondre aux pré commandes et produire même l'excédent pour ceux qui ne font pas des prés commandes car cela a été remarqué dans ces jours,
- Développer les privés pour produire eux-mêmes les semences près bases et que l'ISABU appui dans l'expertise et l'encadrement des privés ;
- Garder et renforcer le système de pré commande pour que tous les besoins en semences estimés soient disponibles à temps et facilement accessibles

A l'endroit de l'administration locale :

- Servir l'interlocuteur entre les Multiplicateurs de semences et leurs utilisateurs finaux (agriculteurs) pour accroître le taux d'utilisation des semences sélectionnées par les agriculteurs burundais et les sensibiliser sur les impacts et les retombées positifs générés de l'utilisation de ces dernières

A l'endroit du Gouvernement/MINEAGRIE :

- Faire les statistiques des besoins semences au niveau national avant d'importer d'autres semences pour éviter les méventes (offres et la demande) ;
- Mettre à la disposition des multiplicateurs de semences tous les Centres Semenciers non exploités ou exploités anarchiquement ;
- Procéder à une subvention effective des toutes les semences ;
- Etablir un plan d'irrigation de tous les centres semenciers ;
- Actualiser la loi semencière et les textes d'application ;
- De Sensibiliser tous les utilisateurs des semences (entrepreneurs semenciers privés, ONG, Projets, Programmes, Coopératives, etc.) sur les avantages d'achat et vente des semences par précommande.
- Instaurer des mesures d'accompagnement de l'ordonnance Ministérielle instituant le système de précommande des semences certifiées.
- De faire la libéralisation des prix des semences.
- Comme le prix des consommables sur le marché est plus élevé par rapport au prix des semences, il faut à l'état revoir à la hausse les prix des semences.
- D'étendre le programme de subvention des semences pour toutes les cultures.

A l'endroit des BPEAEs :

- Instruire les techniciens de base (Moniteurs agricoles, les assistants de zone et les Agronomes) à sensibiliser les agriculteurs sur l'utilisation de la dolomie et à appliquer les techniques de gestions intégrée de la fertilité du sol (Gifs)

A l'endroit des institutions bancaires et financières

- Appliquer la nouvelle loi bancaire en ce qui concerne le crédit agricole

Aux ONG, Projets/Programmes, Coopératives

- D'inclure dans leurs planifications les besoins en semences afin d'adopter le système de précommande lors de l'achat des semences pour leurs bénéficiaires.
- Redoubler d'efforts pour mieux comprendre les pratiques et les processus de commercialisation afin de favoriser une augmentation des ventes de semences et de dégager une meilleure rentabilité ;

- Quant au cofinancement, le taux est beaucoup élevé, pour ce, il faut que le taux qu'on demande à l'entrepreneur soit revus à la baisse (au moins 20% voire même 0%) ;

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des entrepreneurs semenciers enquêtés qui ont multiplié les semences pour la saison 2024A et 2024 B

Numéro	Nom de d'entreprise semencière	Nom du Représentant de l'entreprise	Province de résidence de l'entrepreneur	Commune de résidence de l'entrepreneur	Colline de résidence de l'entrepreneur	Sous Colline de l'entrepreneur
1	UWIMFURA Parfait	UWIMFURA Parfait	Muyinga	Muyinga	Bwica	Nyamugari
2	SINDARUHUKA Madalaine	SINDARUHUKA Madalaine	Muyinga	Muyinga	Bwica	Gishubi
3	CENTRE DE RAYONNEMENT SOCIO ÉCONOMIQUE DE BUTIHINDA(CRSEB)	BIZIMANA Eddy	Muyinga	Butihinda	Kobero	Kigarama
4	CONGERA Merchiade	CONGERA Merchiade	Muyinga	Giteranyi	Kidasha	Kidasha
5	NTIBAGIRIRWA Bernard	NTIBAGIRIRWA Bernard	Muyinga	Butihinda	wingoma	Busangira
6	TERIMBERE MUKENYEZI	MUNEZERO Zacharie	Muyinga	Muyinga	Gatovu	Kiryama
7	NIEIGIYIMANA Audace	NIZIGIYIMANA Audace	Muyinga	Muyinga	Kayenzi	Ntamba
8	NTIHIRAJA Ezéchiel	NTAHIRAJA Ezéchiel	Muyinga	Muyinga	Nyamarumba	Bwayi
9	HAKIZIMANA Jean Baptiste	HAKIZIMANA Jean Baptiste	Muyinga	Gasorwe	Kirembe	Gasuru
10	MVUNAMABOKO Vincent	MVUNAMABOKO Vincent	Muyinga	Butihinda	Munyinya	Kivubo
11	MISAGO Geneviève	MISAGO Geneviève	Muyinga	Butihinda	Munyinya	Kivubo
12	RUSHIMA DÉsirÉ	RUSHIMA DÉsirÉ	Mwaro	Bisoro	Munarira	KIGABIRo
13	RURAYI MELANCE	RURAYI MELANCE	Mwaro	Gisozi	Gisozi	KIREMERA
14	NTIRAMPEBA Mariette	NTIRAMPEBA Mariette	Muyinga	Muyinga	Ruyivyi	Ruyivyi
15	Prive	HARERIMANA Alexandre	Cibitoke	Rugombo	Mparambo II	Tr3
16	MANARIYO Geneviève	MANARIYO Geneviève	Kayanza	Kayanza	Murago	Murago
17	MBONIHANKUYE Gédéon	MBONIHANKUYE Gédéon	Kayanza	Kayanza	Bubezi	Kayenzi
18	NIYONZIMA Jeanine	NIYONZIMA Jeanine	Kayanza	Kayanza	Kinga	Rabiro
19	BPEAE	BPEAE	Kayanza	Kayanza	Kinga	Rabiro

20	Société MUGISHA Company bleeding et agricul	Société MUGISHA Company bleeding et agricul	Kayanza	Muhanga	Bushoka	Gisara
21	Coopérative Bukiriro	MATANKANA Onesph	Cibitoke	Buganda	Ruhagarika	Ruvumera
22	Personnel	NIYONSABA Tharcisse	Cibitoke	Rugombo	Rukana II	Kinama
23	Personnel	NIBIZI flora	Cibitoke	Rugombo	Rukana II	Kinama
24	Entreprise privée	MVUKIYE Samson	Cibitoke	Rugombo	Kagazi	Tr4
25	Entreprise prive	NDAYIZIGIYE Joseline	Cibitoke	Rugombo	Kagazi	Tr4
26	1	SINDIHEBURA Simon	Cibitoke	Buganda	Kansenga	Rwarama 2
27	Entreprise prive	NDAYIRAGIJE Berth	Cibitoke	Buganda	Kansenga	Rwarama
28	Entreprise prive	NZIMENYA Enias	Cibitoke	Rugombo	Kagazi	Kinama
29	KANEZA EVELYNE	KANEZA EVELYNE	Mwaro	Gisozi	Gisozi	KIVYIBUSH A
30	Entreprise prive	NDIZAYAHA Josué	Cibitoke	Mugina	Rugajo	Rugajo
31	Entreprise privée	UWIHOREYE Daniel	Cibitoke	Mugina	Rugajo	Rugajo
32	Entreprise privée	NYAMOYA Beatrice	Bubanza	Gihanga	GIHUNGWE	Tr1
33	Entreprise privée	MPITABAVUMA Dismas	Bubanza	Gihanga	MURIRA=v2	Kiyago
34	Entreprise privée	NGENDAKUMANA Etienne	Bubanza	Gihanga	BURAMATA	Muyira
35	Entreprise privée	NIYONSABA Steve	Bubanza	Bubanza	MITAKATA KA	Kanombe
36	COMUSECORI	NDAYISHIMIYE Daniel	Bubanza	Bubanza	ZINA	Kizina
37	MISAGO Jonathan	MISAGO Jonathan	Muyinga	Gasorwe	Kizi	Ngonzi et mpazi
38	Nsengiyunva Gérard	Nsengiyunva Gérard	Bururi	Mugamba	Nyakigano	Nyakigano
39	NDIKUMANA didace	NDIKUMANA didace	Bururi	Mugamba	Nyakigano	Nyakigano
40	Aodd	Eric bigirimana	Bururi	Matana	GITANGA	Gitanga
41	Nshimirimana tharacise	Nshimirimana tharacise	Bururi	Mugamba	Mpota	Mpota
42	Paroisse mugamba	Niyongabo Ernest	Bururi	Mugamba	Kivumu	Kavumu
43	Entreprises prive	NDAYIZIGA Leopord	Bubanza	Mpanda	GAHWAZI I	Gahwazi

44	Entreprise prive	RUBERINTWARI Aloyis	Bubanza	Mpanda	RUBIRA	Tr10
45	Entreprise prive	NDEREYIMANA Joseph	Bubanza	Mpanda	MURENGEZ A	Bwiza
46	SOPRODECOM	NIYONSABA Adalin	Kayanza	Muhanga	Masama Muhanga	Gatumbuzi
47	AGROSERVE	MINANI Raphaël	Kayanza	Kayanza	Kinga	Gasuru
48	Butoke François	Butoke François	Bururi	Songa	Kiryama	Kiryama
49	Iradukunda alfred	Iradukunda alfred	Bururi	Bururi	Gasenyi	Gasenyi
50	Nivyayo Étienne	Nivyayo Étienne	Bururi	Rutovu	MUSENYI	Musenyi
51	MUNEZERO EMERY	MUNEZERO EMERY	Mwaro	Kayokwe	gihinga	GIHINGA
52	Entreprise privée	HAKIZIMANA Léonie	Bubanza	Mpanda	GAHWAZI I	Gahwazi
53	Cdlk	Nzisabira prosper	Bururi	Songa	Kiryama	Kiryama
54	Entreprise privée	BARUTWANAYO Melchior	Bujumbura Rural	Mukike	Kanyunya	Kanyunya
55	Entreprise prive	BUTOYI Emery	Bujumbura Rural	Mukike	Rukina	Rukina
56	NTIHARIRIZWA Christine	NTIHARIRIZWA Christine	Bujumbura Rural	Mukike	RUZIBAZI	Ruziba
57	Nadaud adelephine	Nadaud adelephine	Bururi	Mugamba	Nyakigano	Nyakigano
58	Kabondo J pierre	Kabondo J pierre	Bururi	Mugamba	Ruhinga	Ruhinga
59	Coopérative cosaned	Nzabimana josepf	Bururi	Mugamba	Kirinzi	Kirinzi
60	Entreprise prive	GAHUNGU Tharcisse	Bujumbura Rural	Mugongo- Manga	Rutambiro	Ruta
61	COYITUNGIYE Aman	COYITUNGIYE Aman	Ngozi	Ngozi	Mugomera	Kaguhu
62	NAHIMANA Jean(BAMIRE)	NAHIMANA Jean(BAMIRE)	Ngozi	Ruhororo	Mutobo	Nyabikara
63	HAKIZIMANA Rose	HAKIZIMANA Rose	Ngozi	Ruhororo	Mutobo	Nyabikara
64	NGENDAKUMANA Bernard	NGENDAKUMANA Bernard	Ngozi	Ruhororo	Rimiro	Rimiro
65	CMVIA	MINANI Emmanuel	Ngozi	Ngozi	Camugani	Kibande
66	NDIHOKUBWAYO Egide	NDIHOKUBWAYO Egide	Ngozi	Mwumba	Karungura	Rugoza

67	IRAPHILOS COMPANY	IRAHAYE PHILOMÈNE	Mwaro	Kayokwe	gihinga	GIHINGA
68	IRAMBONA MÉLANCE	IRAMBONA MÉLANCE	Mwaro	Bisoro	Kanka	KANKA
69	NKURUNZIZA JEANNE	NKURUNZIZA JEANNE	Mwaro	Bisoro	Buburu	BUBURU
70	NDENDEKERE JEAN BOSCON	NDENDEKERE JEAN BOSCON	Mwaro	Gisozi	Nyakigwa	NYAKIRWA
71	HABIMANA JEAN MARIE	HABIMANA JEAN MARIE	Mwaro	Gisozi	Gisozi	GISOZI
72	NDAYIZIGA SEED COMPANY	NDAYIZIGA ALICE	Mwaro	Gisozi	Gisozi	GISOZI
73	Entreprise prive	Ndindamagambo Béatrice	Bujumbura Rural	Mutimbuzi	MaramvyaIII, T13	Tr13
74	HAZIGAMAYO SEED COMPANY	HAZIGAMAYO SAMUEL	Mwaro	Rusaka	Rwintare	RWINTARE
75	MAKAMBIRA SEED COMPANY	MAKAMBIRA SEED COMPANY	Mwaro	Rusaka	Gasenyi	GATWARO
76	NGENDAHAHO Tharcisse	NGENDAHAHO Tharcisse	Kirundo	Vumbi	kabuye Shororo	Shororo
77	RWASA Emmanuel	RWASA Emmanuel	Kirundo	Vumbi	martyazo	Menero
78	NTAKIRUTIMANA Beatrice	NTAKIRUTIMANA Beatrice	Ngozi	Mwumba	Gitasi	Ruvumu
79	NDAYISHIMIYE Pierre Claver	NDAYISHIMIYE Pierre Claver	Kirundo	Vumbi	Kabuye Gitanga	Buhora
80	AHISHAKIYE Paul	AHISHAKIYE Paul	Kirundo	Vumbi	Burarana	Gisezerwa
81	NTAKIRUTIMANA Beatrice	NTAKIRUTIMANA Beatrice	Ngozi	Mwumba	Gitasi	Ruvumu
82	NDAYISHIMIYE Pierre Claver	NDAYISHIMIYE Pierre Claver	Kirundo	Vumbi	Kabuye Gitanga	Buhorana
83	GATOTO GEORGES PARKER'	GATOTO GEORGES PARKER	Mwaro	Ndava	Fota	FOTA
84	NKERAGUHIGA François	NKERAGUHIGA François	Kirundo	Vumbi	Butsimba	Rugarama
85	NDUWIMANA Déo	NDUWIMANA Déo	Kirundo	Vumbi	Gatare	Kibande
86	SOCIÉTÉ TURWIZUMWIMBU MUKWITEZIMBERE BUKEYE	SOCIÉTÉ TURWIZUMWIMBU MUKWITEZIMBERE BUKEYE	Ngozi	Ruhororo	Ruyaga	Ruyaga

87	Niyongabo celestin	NiyongaboCelestin	Bururi	Mugamba	coma	Coma
88	Nduwayo remy	Nduwayo remy	Bururi	Mugamba	coma	Coma
89	Havyarimana Anicet	Havyarimana Anicet	Bururi	Mugamba	Mugendo- Ndengo	Mugendo
90	Bizoza furgence	Bizoza furgence	Bururi	Mugamba	Kibezi	Kibezi
91	Semac	Nimpaye marie	Bururi	Mugamba	Taba	Taba
92	GAHIMBARE consolate	GAHIMBARE consolate	Bururi	Mugamba	Nyatubuye	Nyatubuye
93	IGIRUKWISHAKA CONSILIE	IGIRUKWISHAKA CONSILIE	Gitega	Makebuko	Mwaro Ngundu	MWARO NGUNDU
94	O	NKEGUBURUNDI JUDITH	Gitega	Makebuko	Makebuko	MAKEBUKO
95	O	BIMPENDA IGNACE	Gitega	Itaba	Kibogoye	KIBOGOYE
96	O	GACOREKE SPECIOSE	Gitega	Giheta	Kiremera	KIREMERA
97	COPROSEB NYUNGANIRA	NIBIZI DAPHROSE	Karusi	Shombo	Shombo	SHOMBO
98	O	HAVYARIMANA EDDYTTE	Karusi	Nyabikere	Rugwiza	RURWIZA
99	COOPÉRATIVE ISHAKA	NDAYIKENGURUTSE ELIE	Karusi	Buhiga	C U Buhiga	BUHIGA
100	O	NIYOKWIZIGIRA MARIE	Karusi	Buhiga	Muhweza	MUHWEZA
101	O	NIZIGIYIMANA JEAN PAUL	Karusi	Nyabikere	Maramvya	MARAMVY A
102	Ndayishimiye albert	Ndayishimiye Albert	Bururi	Rutovu	MUSENYI	Musenyi
103	Hatungimana Joël	Hatungimana joel	Bururi	Rutovu	Mutangaro	Mutangaro
104	Chabani charles	Chabani charles	Bururi	Mugamba	Taba	Taba
105	Niyonsaba divine	Niyonsaba divine	Bururi	Mugamba	Musho	Musho
106	NdayubahiyeCyriaque	NdayubahiyeCriaque	Bururi	Matana	Matana	Matana
107	NAYABAGABO Nestor	NAYABAGABO Nestor	Muyinga	Gasorwe	Karambi	Gongora
108	Turwize amasaka kumuceri	NTIBAZIYAREMYE Didime	Cibitoke	Rugombo	Kagazi	Tr4
109	Entreprise privée	NDAYISHIMIYE Dancil	Cibitoke	Rugombo	Kagazi	Tr4
110	Gabriel	Gabriel	Bururi	Mugamba	Muyange- Kavumu	Kavumu
111	Bamusa	Bararyenya astere	Bururi	Mugamba	Gataka	Gataka

112	O	GAFIGI PIE	Ruyigi	Ruyigi	Ruyigi Rural	RUYIGI
113	O	CIZA DENIS	Ruyigi	Ruyigi	Ruyigi Rural	RUYIGI
114	O	SINARINZI ALON	Ruyigi	Kinyinya	Vumwe	VUMWE
115	O	DUSABE RÉGIS	Ruyigi	Ruyigi	Gasanda	GASANDA
116	TURWIZIMBUTO	DUKEZIMANA ÉLYSÉE	Muramvya	Bukeye	Rweteto	RWETETO
117	O	BIHA SUZANE	Muramvya	Bukeye	Kivogero	KIVOGERO
118	CADAP rwira	CADAP rwira	Bururi	Rutovu	kajondi	Kajondi
119	NdihokubwayoAnicet	Ndihokubwayo	Bururi	Rutovu	Mutangaro	Mutangaro
120	Hakizimana pierre	Hakizimana pierre	Bururi	Mugamba	Mugendo- Ndengo	Mugendo
121	Nihorimbere Christophe	NihorimbereChristophe	Bururi	Mugamba	Kibezi	Kibezi
122	CADAP rwira	Baranyuranwa bernard	Bururi	Rutovu	Mutangaro	Kajondi
123	Bizimana François	Bizimana Francois	Bururi	Matana	Bitezi	Bitezi
124	Coop dutabarane	Niyongabo serges	Bururi	Matana	Bitezi	Bitezi
125	Nyundo Evrard	Nyundo Evrard	Bururi	Matana	Ntega	Ntega
126	bavumiragiyeEtienne	Bavumiragiye	Bururi	Matana	Matana	Matana
127	Nkurunziza epainete	Nkurunziza epainete	Bururi	Mugamba	Mubira	Mubira
128	Kamangaza seeds society	Kamanganza	Bururi	Mugamba	Nyatubuye	Nyatubuye
129	Coop umurwiza	Ndayisaba Francine	Bururi	Mugamba	Kirinzi	Ndayisaba Francine
130	MANIRAKIZA j pierre	MANIRAKIZA j pierre	Bururi	Mugamba	Mubira	Mubira
131	Manirankunda egide	Manirankunda egide	Bururi	Songa	Kiryama	Kiryama
132	Yamuremye Emmanuel	Yamuremye Emmanuel	Bururi	Mugamba	Vyuya	Vyuya

Listes de présences pour les activités réalisées pour le projet PSSD- IFDC- COPROSEBU



Liste de présence pour la formation des entrepreneurs.pdf (Ligne de commande)



liste de présence pour la 2ème journée de formation des entrepreneurs.pdf (Ligne de commande)



Liste de presence synergie 2024.pdf (Ligne de commande)



Liste des présences pour la formation des formateurs.pdf (Ligne de commande)

Préparé par :
Ir. Jean Marie NDAYIZEYE
Secrétaire exécutif et chargé des programmes COPROSEBU.

Approuvé par :
Richard HATUNGIMANA.
Président et Représentant Légal du COPROSEBU